

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00903 Numéro SIREN : 632 009 031 Nom ou dénomination : Andre Degueldre Philippe Degueldre et Cie

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2018 sous le numéro de dépôt 117708



20181177082017

DATE DEPOT : 10/12/2018

N° DE DEPOT : 117708

N° GESTION : 1963B00903

N° SIREN : 632009031

DENOMINATION : *Andre Degueldre Philippe Degueldre et Cie*

ADRESSE : 40 AVE DE VILLIERS 75017 PARIS

MILLESIME : 2017

ANDRE DEGUELDRE, PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 243.918 €
SIEGE SOCIAL : 40 AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS
R.C.S : PARIS B 632 009 031
SIRET : 632 009 031 000 14
A.P.E : 6832 A

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'A.G.O.

EN DATE DU 29/06/2018

Greffé du Tribunal de commerce de Paris Acte déposé le : 11 DEC. 2018 Sous le N° : 47 708

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 se traduit par un bénéfice de 664.178,07 €, décide de l'affecter au compte de « Réserves ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



E. Deguelle

ANDRE DEGUELDRE – PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE

Société par actions simplifiée au capital de 243 918,43 euros
Siège social : 40 avenue de Villiers
75017 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale des associés de la société ANDRE DEGUELDRE – PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANDRE DEGUELDRE – PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 14 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes
INTERNATIONAL AUDIT COMPANY



François Caillet

Bilan actif

DEGUELDRE A. DEGUELDRE P. ET CIE

Etats de synthèse au 31/12/2017

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	121 959		121 959	121 959
Autres immobilisations incorporelles	425 378	411 533	13 845	2 895
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 062 213	1 553 255	508 958	385 496
Immob. en cours / Avances & acomptes				6 362
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	10 000		10 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts	9 450		9 450	13 600
Autres immobilisations financières	17 402		17 402	8 602
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 646 401	1 964 788	681 614	538 913
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				67 169
Fournisseurs débiteurs	32 279		32 279	4 719
Personnel	210		210	69
Etat, Impôts sur les bénéfices	195 484		195 484	185 173
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	213 046		213 046	172 990
Autres créances	30 164 598		30 164 598	28 159 231
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 292 025		4 292 025	4 565 925
Charges constatées d'avance	31 229		31 229	33 304
TOTAL ACTIF CIRCULANT	34 928 871		34 928 871	33 188 581
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	37 575 273	1 964 788	35 610 485	33 727 494

Bilan passif

DEGUELDRE A. DEGUELDRE P. ET CIE

Etats de synthèse au 31/12/2017

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	243 918	243 918
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	24 392	24 392
Réserves statutaires ou contractuelles	838 667	838 667
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 734 765	1 876 220
Résultat de l'exercice	664 178	758 545
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 505 921	3 741 743
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	380 245	360 000
Provisions pour charges	127 960	141 830
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	508 205	501 830
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		1 180
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		1 180
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	385 857	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	394 746	331 114
<i>Personnel</i>	392 513	393 237
<i>Organismes sociaux</i>	315 195	311 278
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	393 959	377 672
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	75 512	15 875
Dettes fiscales et sociales	1 177 180	1 098 061
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 551
Autres dettes	29 638 576	28 046 015
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	31 596 359	29 483 921
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	35 610 485	33 727 494

COMPTE DE RESULTAT

DEGUELDRE A. DEGUELDRE P. ET CIE

Etats de synthèse au 31/12/2017

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises		
Production vendue	8 521 379	9 013 168
Production stockée		
Subventions d'exploitation	6 939	1 978
Autres produits	65 056	134 778
Total	8 593 374	9 149 924
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	2 097 719	2 560 021
Total	2 097 719	2 560 021
MARGE SUR M/SES & MAT	6 495 655	6 589 903
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	503 634	458 380
Salaires et Traitements	3 519 563	3 470 678
Charges sociales	1 311 689	1 319 885
Amortissements et provisions	180 599	410 696
Autres charges	50	
Total	5 515 534	5 659 638
RESULTAT D'EXPLOITATION	980 120	930 265
Produits financiers	36 556	345 806
Charges financières	7	729
Résultat financier	36 549	345 076
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	1 016 670	1 275 342
Produits exceptionnels	64 225	2 436
Charges exceptionnelles	35 202	61 388
Résultat exceptionnel	29 023	-58 952
Participation des salariés	103 907	119 725
Impôts sur les bénéfices	277 608	338 119
RESULTAT DE L'EXERCICE	664 178	758 545

ANDRE DEGUELDRE PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Aux termes de la mission qui lui a été confiée, la société ATISSE EXPERTISE sise 7 rue du colonel Moll à PARIS (75017), représentée par Sébastien BACOU, Expert-comptable, déclare que les comptes annuels se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2017 caractérisés par les données ci-dessous indiquées :

TOTAL DU BILAN	:	35 610 484 €
CHIFFRE D'AFFAIRES	:	8 521 379 €
TOTAL DES PRODUITS	:	8 694 155 €
TOTAL DES CHARGES	:	8 029 977 €
RESULTAT	:	664 178 €

Ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise.

Les comptes au 31/12/2017 sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par les Règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et 2016-07 du 4 novembre 2016).

A Paris, le 15 Juin 2018

DEGUELDRE & CIE
Au capital de 243 918 €

40 avenue de Villiers
75017 - PARIS

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, caractérisés par les données suivantes :

TOTAL DU BILAN	:	35 610 484 €
RESULTAT EXERCICE	:	664 178 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en date du 15 Juin 2018.

Sommaire de l'annexe

ANNEXE 1.	REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	5
ANNEXE 2.	ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	7
ANNEXE 3.	ETAT DES AMORTISSEMENTS	8
ANNEXE 4.	ETAT DES PROVISIONS	9
ANNEXE 5.	ETAT DES ECHEANCES ET DES DETTES	10
ANNEXE 6.	PRODUITS A RECEVOIR	11
ANNEXE 7.	CHARGES A PAYER	12
ANNEXE 8.	CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	13
ANNEXE 9.	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	14
ANNEXE 10.	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	15
ANNEXE 11.	VENTILATION DE L'IMPOT	16
ANNEXE 12.	ENGAGEMENTS FINANCIERS	17
ANNEXE 13.	EFFECTIF MOYEN.....	18
ANNEXE 14.	AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS	19

Annexe 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

➤ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue :

✓ Logiciel	1 an (L)
✓ Agencements et aménagements	5-7 ou 10 ans (L)
✓ Matériel de transport	5 ans (L)
✓ Mobilier et matériel de bureau	5 ans (D)

➤ Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

➤ Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 2. ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'étab, rech et Developmt (I)	0	0	0
Autres postes d'immob incorporelles (II)	529 012	0	18 325
Terrains	0	0	0
Sur sol propre	0	0	0
Constructions	0	0	0
Sur sol d'autrui	0	0	0
Install géné, agencements et aménagnt	0	0	0
Install techniques, mat et outillage indust	0	0	0
Inst gener, agenc, aménagnt divers	835 399	0	252 316
Autres immobilisations corporelles	166 440	0	0
Matériel de transport	796 711	0	11 344
Matériel de bureau et inform, mobilier	0	0	0
Emballages récupérables	6 361	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0
TOTAL (III)	1 804 912	0	263 661
Participations évaluées par mises en équivalence	0	0	0
Autres participations	0	0	10 000
Autres titres immobilisés	0	0	0
Prêts et autres immobilisation financières	22 201	0	24 900
TOTAL (IV)	22 201	0	34 900
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	2 356 126	0	316 886

		Diminutions		Valeur Brute fin d'exercice	Réévaluation légale
		Virements postes à postes	Cessions ou mises en équivalence		
Immo corp	Frais d'étab, rech et Developmt (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immob incorp (II)	0	0	547 337	0
	Terrains	0	0	0	0
	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Install géné, agencements et aménagnt	0	0	0	0
	Install techn, mat et outillage indust	0	0	0	0
	Inst gener, agenc, aménagnt divers	0	0	1 087 715	0
	Matériel de transport	0	0	166 440	0
	Matériel de bureau et inform, mobilier	0	0	808 056	0
	Emballages récupérables	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	6 361	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL III	6 361	0	2 062 212	0
	Particip évaluées par mises en équiv	0	0	10 000	0
	Autres participations	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immob financières	0	20 250	26 851	0
	TOTAL IV	0	20 250	36 851	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		6 361	20 250	2 646 401	0

Annexe 3. ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissements Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements Fin d'exercice
Frais d'étab, rech et Developmt (I)	0	0	0	0
Autres postes d'immob incorp (II)	404 158	7 374	0	411 532
Terrains	0	0	0	0
Construct Sur sol propre	0	0	0	0
Construct Sur sol d'autrui	0	0	0	0
Install géné, agencements et aménagt	0	0	0	0
Install techn, mat et outillage indust	0	0	0	0
Immo corp Inst gener, agenc, aménagt divers	551 582	90 330	0	641 912
Immo corp Matériel de transport	128 829	22 472	0	151 301
Immo corp Matériel de bureau et inform, mobilier	732 643	27 396	0	760 039
Emballages récupérables	0	0	0	0
TOTAL III	1 413 055	140 198	0	1 553 254
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 817 214	147 573	0	1 964 787

Ventilation des amortissements				Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotation	Reprises
Frais etab, rech Dev (I)	0	0	0	0	0
Immob incorp (II)	7 374	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0
Construct Sur sol propre	0	0	0	0	0
Construct Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0
Instal géné, agencts	0	0	0	0	0
Instal techn, outill indust	0	0	0	0	0
Immo corp Inst gener, aménagt divers	90 330	0	0	0	0
Immo corp Matériel de transport	22 472	0	0	0	0
Immo corp Mat de bureau, info, mob	22 508	4 888	0	0	0
Emballages récupérables	0	0	0	0	0
TOTAL III	135 310	4 888	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)	142 685	4 888	0	0	0

	Montant Net Début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exerc.	0	0	0	0
Primes de rembourse des obligations	0	0	0	0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 4. ETAT DES PROVISIONS

	Provisions Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions Fin d'exercice
Provisions réglementées				
Provisions reconstit gisements miniers	0	0	0	0
Provisions pour investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausses des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
Prov fiscales implant étranger av 92	0	0	0	0
Prov fiscales implant étranger ap 92	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL I	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	360 000	20 245	0	380 245
Provisions pour garanties données	0	0	0	0
Provisions pour pertes marchés	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions et obligations	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions renouvellement des immob	0	0	0	0
Provisions pour grosses réparations	55 000	0	55 000	0
Provisions charges soc et fisc sur CP	0	0	0	0
Autres provisions risques et charges	86 830	41 130	0	127 960
TOTAL II	501 830	61 375	55 000	508 205
Provisions pour dépréciation				
Incorporelles	0	0	0	0
Sur Corporelles	0	0	0	0
immobilisations Titres en équiv	0	0	0	0
Titres participat°	0	0	0	0
Autres immo fin	0	0	0	0
Sur stocks et encours	0	0	0	0
Sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions dépréciations	0	0	0	0
TOTAL III	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)	501 830	61 375	55 000	508 205

**Dont dotations
et reprises**

d'exploitation
financières
exceptionnelles

41 130	55 000
0	0
20 245	0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 5. ETAT DES ECHEANCES ET DES DETTES

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif Immo	Créances rattachées à des participations	0	0	0
	Prêts	9 450	9 450	0
	Autres immobilisations financières	17 401	0	17 401
Actif circulant	Clients douteux ou litigieux	0	0	0
	Autres créances clients	209	209	0
	Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
	Personnel et comptes rattachés	0	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
	Impôts sur les bénéfices	195 484	195 484	0
	Etat et autres collectivités publiques	213 045	213 045	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0
	Autres impôts et taxes	0	0	0
	Divers	0	0	0
	Groupes et associés	0	0	0
	Débiteurs divers	30 196 877	30 196 877	0
Charges constatées d'avance		31 229	31 229	0
TOTAL		30 663 697	30 646 296	17 401

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	A plus 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 an à l'origine	0	0	0	0
	+ 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		394 745	394 745	0	0
Personnel et comptes rattachés		392 513	392 513	0	0
Sécurité sociale et autres org. sociaux		315 195	315 195	0	0
Etat et autres collectivités publiques	IS	0	0	0	0
	TVA	393 959	393 959	0	0
	Obligations	0	0	0	0
	Autres impôts	75 512	75 512	0	0
Dettes sur immos et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupe et associés		385 857	385 857	0	0
Autres dettes		29 638 576	29 638 576	0	0
Dettes représent. de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL		31 596 359	31 596 359	0	0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 6. PRODUITS A RECEVOIR

		Montants des produits à recevoir	Montant
	2678	Intérêts courus sur créances rattachées à des participations	0
	2688	Intérêts courus sur créances rattachées à des sociétés en participation	0
	2768	Intérêts courus sur autres immobilisations financières	0
COMPTES DE TIERS	4098	R.R.R à obtenir avoir non reçus	0
	4181	Clients - factures à établir	0
	4188	Clients - intérêts courus	0
	4287	Personnel - produits à recevoir	0
	4387	Organismes sociaux - produits à recevoir	0
	4487	Etat - produits à recevoir	0
	4558	Intérêts courus sur comptes d'associés	0
	4588	Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	0
	4687	Produits à recevoir sur débiteurs et créditeurs divers	0
COMPTES FINANCIERS	5088	Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs assimilés	0
	5188	Intérêts courus à recevoir	0
TOTAL			0

Annexe 7. CHARGES A PAYER

		MONTANT DES CHARGES A PAYER	MONTANT
BARRIQUES ET DETTES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
	1688	Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	0
	1788	Intérêts courus sur dettes rattachées à des participations	0
COMPTES DE TIERS	4081	Fournisseurs - factures non parvenues	25 843
	4084	Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	0
	4088	Fournisseurs - intérêts courus	0
	4198	R.R.R. à accorder, avoirs à établir	0
	4282	Dettes provisionnées pour congés à payer	241 545
	4284	Dettes provisionnées pour participation des salariés	0
	4286	Personnel - autres charges à payer	2 428
	4380	Charges à payer aux organismes sociaux	1 091
	4382	Charges sociales sur congés à payer	108 695
	4480	Charges à payer à l'état	75 512
	4558	Intérêts courus sur comptes d'associés	0
	4588	Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	0
	4686	Charges à payer sur débiteurs et créditeurs divers	59 323
COMPTES FINANCIERS	5186	Intérêts courus à payer (banques, établissements financiers et assimilés)	0
	5198	Intérêts courus sur concours bancaires courants	0
TOTAL			514 437

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 8. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Charges	Montant d'exploitation	Montant hors exploitation
Sous-traitance informatique	10 136	
Location matériel de bureau	7 200	
Entretien locaux	977	
Entretien matériel de bureau	6 941	
Assurances	3 552	
Documentation	1 154	
Frais postaux	773	
Cotisations	496	
Médecine du travail		
TOTAL	31 229	0

Produits	Montant d'exploitation	Montant hors exploitation
TOTAL	0	0

Annexe 9. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

ACTIONS / PARTS SOCIALES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
- Composant le capital social au début de l'exercice	16.000	15,24 €
- Emises pendant l'exercice		
- Remboursées pendant l'exercice		
- Composant le capital social en fin d'exercice	16.000	15,24 €

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 10. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

I - Répartition par secteurs d'activité		Montant
Activité 1	Honoraires syndic	7 800 794
Activité 2	Honoraires transactions	720 585
Activité 3	Honoraires administrations	0
TOTAL		8 521 379

II - Répartition par marchés géographiques		Montant
	France	8 521 379
TOTAL		8 521 379

	France		Etranger		TOTAL	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Activité 1	7 800 794	8 057 535			7 800 794	8 057 535
Activité 2	720 585	838 882			720 585	838 882
Activité 3	0	116 751			0	116 751
TOTAL	8 521 379	9 013 168	0	0	8 521 379	9 013 168

Annexe 11. VENTILATION DE L'IMPOT

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat exploitation (1)	980 120	267 873
Résultat financier	36 549	12 010
Résultat exceptionnel (2)	29 023	- 2 275
Résultat comptable	664 177	277 608

(1) Dont transferts de charges : 10 034 € qui correspondent aux avantages en nature accordés aux salariés.

(2) Détail du Résultat Exceptionnel :

<i>Charges</i>	Montant
Amendes	4 544
Autres charges exceptionnelles	418
Amort. Immo	8 104
Prov pour risques et charges	20 245
Régularisations sur exercice antérieurs	1 890
TOTAL Charges	35 203
<i>Produits</i>	
Activation de charges	60 736
Régularisations sur exercice antérieurs	3 489
TOTAL Produits	64 225

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 12. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	TOTAL	Au profit de				
		Dirigeant	Filiales	Participat°	Autres entrep liées	Autres
Avals						
Cautions						
Effets escomptés non échus						
Autres engagements donnés						
TOTAL	0	0	0	0	0	0

Engagements reçus pour 2017						
Catégories d'engagements	TOTAL	Au profit de				
		Dirigeant	Filiales	Participat°	Autres entrep liées	Autres
Gestion Immobilière						35 000 000
Transactions						110 000
Intermédiaire en Assurance						400 000
Autres engagements reçus						
TOTAL	0	0	0	0	0	35 510 000

Annexe 13. EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	TOTAL
Cadres	22		22
Agents de maîtrise et techniciens	2		2
Employés	60		60
Ouvriers			0
TOTAL	84	0	84

Au 31 décembre, l'effectif se composait de 28 cadres, 68 employés et de 2 agents de maîtrise/techniciens.

Annexe 14. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**1- Engagement en matière de retraite**

Le montant des engagements de la société en matière de pensions, de compléments de retraite d'indemnités et d'allocations en raison de départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel a été déterminé en suivant les recommandations des normes IAS (IAS19) avec les hypothèses de calcul suivantes :

▪ Date de calcul de l'engagement	31 décembre 2017
▪ Age de départ	65 ans
▪ Taux de charges sociales	pour les cadres : 42 % pour les non cadres : 40 %
▪ Taux d'actualisation	1,5 %
▪ Taux de progression prévisible des salaires	1 %

La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV 88/90.

La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.

Les indemnités de fin de carrière à verser s'élèvent à 1 289 837 euros.

La valeur probable des indemnités à verser s'élève à 865 718 euros

La valeur actuelle probable des indemnités à verser s'élève à 665 825 euros

La dette actuarielle s'élève à 328 534 euros

La charge normale de l'exercice est de 22 250 euros

L'en-cours disponible au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 285 122,13 € fin 2017 ; aucun versement de notre part est intervenu en 2017.

2- Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, au titre du contrôle légal des comptes annuels en 2017, s'élève à 19 180 €.

3- Crédit impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a été comptabilisé en compte de charges de personnel (compte 6490000) pour un montant de 138 973 euros.